

**JOURNAL  
MUNICIPAL**

# **SARCENAS**



**Juillet  
25**



# Edito du maire

Ce numéro estival de « Sarcenas Mag » revient sur la « Rencontre Sarcenaise », le temps d'échanges organisé pour partager avec les habitants les priorités et les défis futurs de notre village. Certains sujets seront repris par l'équipe municipale et d'autres pourront être menés par des habitants, avec le soutien des élus pour les aider à les concrétiser.

Ces dernières semaines ont été animées par la transhumance ovine qui a traversé le village et a ravi petits et grands. Puis la fête des hameaux, couplée cette année avec un concert de la Chorale de Sarcenas nous a permis de partager un bon moment musical et convivial. Notre « petit » marché, grandit doucement en accueillant de nouveaux commerçants une fois par mois.

Enfin nous avons le plaisir d'accueillir Cyrille, notre nouveau secrétaire de mairie qui est présent désormais du mardi au vendredi et reste à votre écoute pour vos différentes démarches.

Bel été à toutes et tous.

Sylvain Duloutre



## Secrétariat de mairie

La commune a le plaisir d'accueillir Cyrille Mulard en tant que secrétaire de mairie depuis le 10 mars 2025. Nous lui souhaitons la bienvenue. Il sera heureux de recevoir les habitants et habitantes du mardi au vendredi selon les horaires suivants :

- Mardi et mercredi : 8h30 – 12h et 14h – 17h30
- Jeudi : 12h – 19h
- Vendredi : 9h – 16h30



Avant



Après

## Réfection du mur du cimetière

Des travaux d'importance seront à prévoir dans les toutes prochaines années sur le mur d'enceinte du cimetière ancestral. Dans l'attente de la réalisation de ce chantier, une réfection partielle de consolidation de la partie effondrée a été réalisée ce printemps.

## CECAS

En 2015 la loi NOTRe supprime l'obligation d'avoir un CCAS pour les communes de moins de 1500 habitants. En 2016 par délibération du conseil municipal est statué l'intégration du budget du CCAS de Sarcenas dans le budget communal et par voie de conséquence sa dissolution.

Dans ce cas, les compétences obligatoires d'un CCAS retournent automatiquement dans les obligations de la commune, en particulier :

- L'instruction des demandes d'aides sociales légales
- La domiciliation des personnes sans domicile stable en faisant la demande  
(cf / articles L.264-4 et R 264-4 du code de l'action sociale et des familles)

A Sarcenas, en 2020 a donc été officialisée une commission extra communale d'action sociale, composée de trois élus et de trois habitants ; elle a pour mission la mise en œuvre des solidarités et l'organisation de l'aide sociale au profit des habitant-e-s.

Elle s'est dotée d'une charte de fonctionnement. (Consultable sur le site de la commune)

La CECAS a travaillé autour des thématiques repérées suivantes :

- Mettre à jour les annuaires des services de santé et d'aide à la personne ;
- S'informer et relayer l'information autour des questions de maintien à domicile ;
- Organiser les colis et le repas des séniors à l'occasion des fêtes de fin d'année ;

A noter : l'instruction des demandes individuelles à caractère confidentiel est traitée par le secrétaire général de mairie soumis au secret professionnel ;

Dans le cas d'une aide relevant d'une décision du conseil municipal celui-ci se réunira à huis clos pour l'occasion.



## Le budget

L'année 2024 a été, enfin, budgétairement une année d'équilibre. Même si cet équilibre est précaire, nous pouvons nous satisfaire de son résultat.

Entre les exercices 2023 et 2024 :

- les produits de fonctionnement sont en hausse de 14.6 %
- les charges de fonctionnement sont en baisse de 10.6 %
- les dépenses d'équipement sont en hausse de 422.9 % (principalement les VRD pour la place du village)
- les dettes financières sont en baisse de 5.7 %
- la Trésorerie est en hausse de 75.1 %
- notre Capacité D'autofinancement Nette (indicateur de gestion qui mesure la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées) est en hausse de 118 %
- notre Capacité d'Autofinancement Brute représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement.



## Travaux sur réseau d'eau

Une réfection de l'acheminement de l'eau entre Sarcenas et Quaix en Chartreuse a été entreprise par Grenoble Alpes Métropole, suite aux fuites répétées d'eau sur la route, notamment au niveau du croisement route de Palaquit - route de Guilletière. Ces travaux ont généré une modification de la circulation : alternat sur la route de Palaquit, et fermeture de la route du Croz en journée.



## Mise en vente du Cartusia

La recherche d'un acquéreur pour le bâtiment le Cartusia a franchi une nouvelle étape, avec la publication d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI). Cette démarche, choisie par la commune, vise à susciter l'initiative privée et à favoriser l'émergence de projets dans lesquels elle trouve un intérêt. L'objectif est d'identifier des opérateurs capables de proposer un projet cohérent, durable, à forte valeur ajoutée pour le territoire.

## Aux prochaines élections, le système change !

Les élections municipales de Sarcenas passent au scrutin de liste paritaire :

- Les candidats devront se présenter sous forme de liste de 9 membres minimum, composée alternativement d'un candidat de chaque sexe
- La liste ayant recueilli la majorité absolue des suffrages obtient la majorité des sièges, les sièges restants étant répartis entre les listes à la proportionnelle
- En cas de démission d'un élu, il sera remplacé par le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu.
- Fin du "panachage" : un bulletin de vote avec un nom est rayé ou ajouté est nul

L'effectif du conseil municipal reste à 11.

# Rétrospective

30 Novembre  
**Observation du ciel nocturne**  
organisé par LCS



17 janvier  
**Voeux du maire**



7 décembre  
**Spectacle de Noël**  
organisé par LCS



14 décembre  
**Repas de Noël des séniors**  
organisé par le CECAS



18 janvier  
**Accueil Vélo-ski**



26 janvier & 15 février  
**Soirées Coinche**  
organisées par LCS



8 mars  
**Cabane en osier vivant**  
avec Florent Chuffart



14 mars  
**Concert de la St Patrick**  
organisé par LCS et  
La Bonne Fabrique



12 avril  
**Spectacle "10 jours de la culture"** organisé par LCS

3 et 4 juin

Transhumance vers  
Chamechaude



14 juin  
**Concert de la chorale**  
organisé par LCS



27 juin  
**Au revoir de Nathalie**  
conductrice du "petit bus"



14 juin  
**Fête des hameaux**  
organisée par LCS



**Vos RDVs réguliers :**  
Séances de cinéma, mini-marché



# Retour sur la Rencontre Sarcenaise

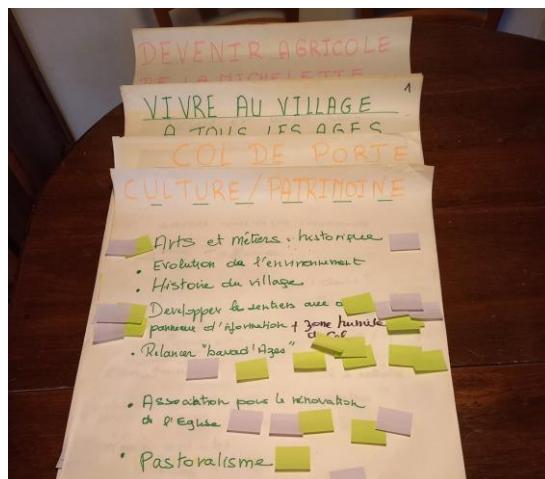
*Au cours des dernières années, l'équipe municipale a pris des décisions importantes pour le village, et a souhaité convier les habitants à un temps de rencontre pour partager les faits qui ont conduit ses réflexions mais également envisager les défis futurs.*



## Déroulé de la rencontre

La rencontre a réuni une cinquantaine de personnes. Elle s'est déroulée en 4 temps :

- une présentation par l'équipe municipale d'actions et thématiques phares qui a permis de clarifier certaines décisions prises jusqu'à ce jour.
- Dans un deuxième temps, un travail en sous-groupe a été proposé autour des 4 thèmes ( .. ). Chacun a eu l'occasion de s'exprimer sur les différents sujets, et de noter ses propositions.
- Ensuite, à l'aide de 5 post-it, chacun a pu pointer ses priorités
- Et enfin, comme traditionnellement à Sarcenas, la matinée s'est terminée par un apéro convivial.



Nous avons rapporté les idées exprimées par les habitants dans la page suivante. Apparaissent en gras celles qui ont obtenu le plus de suffrages. Sur certains sujets qui lui reviennent directement, l'équipe municipale est déjà au travail, et vos idées permettent d'alimenter sa réflexion. Quant aux autres, nous invitons ceux qui souhaitent se mobiliser à nous solliciter afin d'organiser les actions à mettre en œuvre.

## CULTURE / PATRIMOINE

- Développer les sentiers avec des **panneaux d'informations** sur histoire du village & environnement, course d'orientation,...
- **Création d'une association pour porter la rénovation de l'église**
- **Relancer le projet bavard'Ages**
- Maintien du pastoralisme
- **Diversifier l'activité culturelle** : café lecture, conférenciers, sorties à thème...

## DEVENIR AGRICOLE DE LA MICHELETTE

- **Garantir le statut de terrain agricole**
- **Mise en culture** (blé, verger, maraîchage, pépinière...)
- **Laisser en fauchage ou en pâturage**
- Conserver un paysage ouvert



## COL DE PORTE

- Gestion du ski alpin en station associative
- Inviter les habitants à participer au comité de site Chamechaude-Charmant Som-Pinea
- Réguler l'affluence (navettes supplémentaires, parking payant, ...)
- **Accès au col** : continuer à discuter avec le SMMAG autour de la desserte du village pendant le WE et les vacances
- **Développer les activités 4 saisons sur les zones déjà aménagées / préserver le reste en zone naturelle.**
- Réfléchir aux itinéraires de randonnée en fonction des zones de pâturage

## VIVRE AU VILLAGE À TOUS LES ÂGES

- Favoriser l'accès à l'information sur les services à la personne et **étudier les partenariats possibles**
- **Favoriser l'entraide intergénérationnelle** (assistance informatique, aide jardinage, ateliers seniors/enfant)
- Lien intergénérationnel : Aire de jeux tous âges, "bistrot" occasionnel)
- **Mobilité des plus jeunes le WE** (absence de desserte du village)
- Développer le parc locatif

# Dates à retenir

- **7 septembre** : La Vogue, organisée par LCS. Le repas sera préparé par Perrine des "Papilles mobiles".  
Inscriptions auprès de LCS avant le vendredi 22 août.
- **10 septembre** : reprise des séances Cinébus
- **3 octobre** 18h : AG LCS / apéro

## Offre d'emploi

La mairie de Sarcenas recrute un(e) accompagnateur(trice) de transport scolaire pour la période septembre 2025/ juillet 2026.

Missions du poste : Accompagner en toute sécurité les enfants de la commune pendant le transport scolaire entre Sarcenas et l'école du Sappey en Chartreuse.

Cadre statutaire :

- Contractuel de droit public
- Grade : Adjoint technique principal 1ere classe

Conditions d'exercice du poste :

Quotité du poste liée à la mission : 2 heures journalières, sur la base du calendrier scolaire ;  
Annualisation du temps de travail à 28 heures mensuelles sur 10 mois.

Horaires de travail en deux postes :

- Le matin 7h50/ 8h50
- Le soir 16h10 / 17h10

Les candidatures (CV/LM) sont à adresser à :

Mr le Maire  
1250 route de Palaquit  
38700 SARCENAS

ou contact@sarcenas.com



<https://www.sarcenas.com/inscription-newsletter/>

**Ne ratez aucune info, abonnez-vous à la newsletter hebdomadaire**

## Contacter la mairie



L'accueil du secrétariat de mairie est assuré du mardi au vendredi selon les horaires suivants :

- Mardi et mercredi : 8h30 – 12h et 14h – 17h30
- Jeudi : 12h – 19h
- Vendredi : 9h – 16h30

1250 route de Palaquit, 38700 Sarcenas  
**04 76 27 65 20 - contact@sarcenas.com**  
www.sarcenas.com

